

Communiqué de prévision de dépassement du seuil d'information et de recommandation

Polluant en cause	Particules fines de moins de 10 micromètres de diamètre. Cela s'explique en partie par le passage de brumes de « poussières du Sahara » dans l'atmosphère de la Guyane.
Zone concernée	Stations de l'île de Cayenne et de Kourou
Prévision de seuil dépassé	Seuil d'information et de recommandation : 50 µg/m³ de moyenne journalière
Commentaires	Depuis cette fin de nuit, une brume de poussières provenant du Sahara est positionnée sur le littoral guyanais. Voici les mesures des concentrations en PM10 effectuées à 8h dans nos stations de mesures réglementaires : - Kourou : 49.4 µg/m³ - Cayenne : 43.9 µg/m³, Selon les modèles de prévision de la qualité de l'air et les conditions météorologiques prévues, il est probable que ces niveaux de pollution augmentent au cours de la journée. Par conséquent, nous anticipons un dépassement du Seuil d'Information et de Recommandation (SIR) pour aujourd'hui, le jeudi 07 mars 2024.
Prévisions	Demain, la brume de poussière devrait rester positionnée sur notre territoire. En cas d'une nouvelle prévision de dépassement, un communiqué sera envoyé dans la matinée.

Recommandations sanitaires

Aux personnes vulnérables (femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques) **et sensibles** (personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, immunodéprimées, souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux)), **nous recommandons de :**

- Privilégier des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- Prendre conseil auprès de votre médecin pour savoir si votre traitement médical doit être adapté ;
- Prendre conseil auprès d'un professionnel de santé en cas de gêne respiratoire ou cardiaque ;
- Eviter les zones à fort trafic routier, aux périodes de pointe ;
- Privilégier les activités modérées.

Nous recommandons à la population générale de :

- Privilégier des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;

- Prendre conseil auprès d'un professionnel de santé en cas de gêne respiratoire ou cardiaque ;
- Réduire, voire de reporter, les activités physiques et sportives intenses¹ (dont les compétitions)

Recommandations comportementales

Afin de ne pas aggraver la situation, nous recommandons à tous de :

- Ne pas brûler vos déchets verts, ne pas allumer de barbecues et de ne pas pratiquer l'abattis ;
- Privilégier le covoiturage, les transports en commun ainsi que les modes de déplacements doux (marche, vélo, ...);
- Éviter les travaux et nettoyages émetteurs de poussières (rénovation, bâtiments, ...).

¹ Activité physique sportive et intense : activité qui oblige à respirer par la bouche